Le carnet sanitaire de vos piscines

Un carnet conforme à l'arrêté du 26 mai 2021

Si vous exploitez une ou plusieurs piscines, vous savez que la réglementation impose un suivi rigoureux. Le domaine piscines du carnet sanitaire numérique reprend fidèlement les exigences de l'arrêté du 26 mai 2021. Tout ce que vous devez consigner chaque jour se retrouve au même endroit, simplement et sans paperasse.

Les relevés à saisir chaque jour

La réglementation demande un suivi au moins une fois par jour. Le carnet vous guide pour saisir tous les paramètres attendus :

- le pH de l'eau ;
- le chlore libre et le chlore total ;
- la température de l'eau ;
- la transparence du bassin ;
- la fréquentation, c'est-à-dire le nombre de baigneurs ;
- le relevé des compteurs d'eau et l'apport d'eau neuve.

Chaque saisie est horodatée et conservée, ce qui constitue votre journal des relevés.

La conformité calculée pour vous

Vous n'avez pas à vous souvenir de tous les seuils par coeur. Dès que vous entrez une valeur, le carnet vérifie automatiquement si elle reste dans les bornes attendues. Le pH doit par exemple se situer entre 6,9 et 7,7, et le chlore libre se lit à titre indicatif entre 0,4 et 1,4 mg/L. Si une valeur sort de la plage, vous êtes alerté immédiatement et pouvez réagir avant que la situation ne se dégrade.

Un journal toujours à portée de main

Tous vos relevés s'organisent dans un journal clair, consultable à tout moment. Vous suivez l'évolution de chaque paramètre jour après jour, vous repérez les tendances et vous gardez une mémoire fidèle de l'exploitation de vos bassins. Fini les fiches papier égarées ou les classeurs incomplets.

Prêt pour le contrôle de l'ARS

En cas de contrôle, votre carnet est immédiatement présentable. Les données sont mises à disposition de l'ARS de manière lisible et complète. Vous démontrez sans effort que le suivi quotidien a bien été réalisé, avec des valeurs conformes et des actions tracées en cas d'écart.

Une routine simple et sereine

L'objectif est de vous faire gagner du temps tout en sécurisant votre établissement. En prenant l'habitude de saisir vos relevés chaque jour, vous transformez une obligation réglementaire en un geste rapide et fiable. Vos équipes

savent quoi saisir, le carnet vérifie pour elles, et vous gardez l'esprit tranquille.